

Le lavoir de Bazoches-lès-Bray

date de 1858. Ces bassins publics destinés au lavage du linge se sont répandus au XIX^e siècle du fait du développement de la notion d'hygiène, à partir de la fin du XVIII^e siècle puis le projet de loi voté en 1851 par l'Assemblée législative pour aider au financement de ces petits édifices. Aujourd'hui silencieux et discret, il était autrefois lieu de sociabilité.

Le barrage de la Grande-Bosse et sa passe à poissons

Long de 54 m, le barrage a été mis en service en 1979. La passe permet les déplacements en toute liberté des poissons dans le fleuve.



Le canal de Bray à La Tombe

Le canal de Bray à La Tombe n'est plus, aujourd'hui, utilisé pour la navigation, mais il est très prisé par les pêcheurs et les randonneurs.



L'église Saint-Pierre Saint-Paul

Elle date du XVI^e siècle. Le plan de l'église de Bazoches est allongé. L'édifice comporte une nef couverte en charpente, séparée d'un unique bas-côté au sud par une ligne de grandes arcades avec piliers ronds.

Edition Provins Tourisme - Conception et réalisation : CreaClic 1 - 12/2025 - Informations susceptibles de modifications.



Carte IGN : 2517E

Départ : Bazoches-lès-Bray
(parking du cimetière)

GPS : Lat. Long. : 48.3985 - 3.1811

UTM : 31U 0513 406 - 5360 608

Accès : Bazoches-lès-Bray à 4 Km de Bray sur Seine, 20 km de Montereau et 20 km de Provins. Autoroute A5 à 6 Km. Paris à une heure.

Informations pratiques : à Bazoches : boulangerie, épicerie, café.

Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
- En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
- Respectez la nature et la propriété privée.
- N'abandonnez pas de détritrus.
- Évitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine-et-Marne).
- Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin.



4 chemin de Villecran, 77160 PROVINS
Tél. : 01 64 60 26 26 - www.provins.net



Randonner

en Provinois et Bassée-Montois

BAZOCHES-LÈS-BRAY Sur le chemin de la Grande-Bosse

C'est d'abord une zone de lacs, de bois et de prairies que vous traverserez avant d'atteindre la Seine. Jadis, le fleuve décrivait de nombreux méandres, mais pour permettre la navigation de péniches à grand gabarit, le paysage a été bouleversé : suppression des méandres, création du barrage et de l'écluse.

CIRCUIT N°

10

Bassée-Montois



8,6 km



Durée : 2h45



Jaune



Facile



PROVINS TOURISME
entre Bassée, Montois et Provinois

Sur le chemin de la Grande-Bosse

- 1 Face au cimetière, partir à gauche par le chemin du Bout des Voies.
- 2 Tourner à droite au chemin de La Motte-Chambeaux et suivre jusqu'à la rue du lavoir.
- 3 Prendre à gauche : peu après à droite se trouve le lavoir du ru de la Motte. Passer le pont sur le canal et continuer jusqu'à la Seine.
- 4 Tourner alors à droite pour longer la Seine jusqu'à l'écluse de la Grande-Bosse. (Ne pas hésiter à traverser la Seine par le pont pour observer les péniches et les bateaux de plaisance qui empruntent l'écluse et découvrir la passe à poissons qui se trouve à droite en suivant le chemin le long de la Seine.)
- 5 Reprendre à droite la route en direction de Bazoches-lès-Bray. Traverser le pont du canal de Bray à La Tombe puis le ru de La Motte.
- 6 Tourner dans le premier chemin à droite qui, après 400 m vire à gauche. Au carrefour, s'orienter à droite et après 400 m, repartir à gauche. L'itinéraire décrit une large boucle avant d'atteindre Bazoches-lès-Bray par le chemin de la Roise-Chaland.
- 7 Entrer dans Bazoches-lès-Bray par la Voie-Luçon, puis continuer par la rue Gravière jusqu'à la place de l'Église.
- 8 Revenir rue des Roises et la suivre pour retrouver le parking au cimetière. 1



Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée pédestre de Seine-et-Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4 500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département. Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse : <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".